

Transition écologique et énergétique, Développement Hydrogène bas-carbone : une nouvelle unité de production sur l'axe Seine

HAROPA PORT et VERSO ENERGY, spécialisée dans les énergies renouvelables, ont conclu, ce 22 novembre, une convention en vue de l'implantation d'une unité industrielle de production d'hydrogène bas-carbone et de carburants de synthèse sur la zone portuaire de HAROPA PORT à Grand-Quevilly.

L'implantation se fera sur un terrain appartenant à HAROPA PORT situé sur la commune de Grand-Quevilly à la limite de Petit-Couronne. Ce projet contribuera à sécuriser et à étoffer l'écosystème industriel local. La mise en service est prévue d'ici 2029.

Publié le 23/11/2023 - Mis à jour le 24/11/2023



©HAROPA PORT / Jean-François Damois

Le projet en chiffres

Le projet prévoit une **production d'hydrogène par électrolyse de l'eau** pouvant atteindre une capacité de 350 MW, soit un volume de plus de 50 000 tonnes d'hydrogène par an. **L'investissement est de l'ordre de 500 M€**

Il s'accompagnera d'une **unité de production de carburants de synthèse à partir de CO₂ capté et valorisé**, qui permettra de **créer quelque 150 emplois directs et 250 emplois indirects**

Le projet pourra ainsi contribuer à la **décarbonation des industriels de la zone portuaire et des secteurs du transport aérien et maritime**, dont la demande en carburants durables affiche une croissance significative.

Cette nouvelle unité de production est stratégique pour HAROPA PORT et pour la place portuaire rouennaise : les ports sont en effet confrontés à de forts enjeux de décarbonation pour lesquels l'hydrogène décarboné devient un levier incontournable.

Nous sommes fiers d'accueillir la future unité de production d'hydrogène décarboné, portée par la société VERSO ENERGY, sur la zone portuaire rouennaise. Ce projet d'envergure confirme que l'axe Seine est la vallée des nouveaux carburants et des nouvelles mobilités », **confie Stéphane Raison, directeur général de HAROPA PORT.**

Le calendrier du projet

- préparation du dossier d'autorisation environnementale : 1 an à compter de fin 2023,
- études d'ingénierie : en cours jusqu'à fin 2024,
- date prévisionnelle d'obtention des autorisations administratives : 3^e trimestre 2026,
- premières constructions : 3^e trimestre 2026, et au maximum 12 mois après l'obtention des autorisations administratives,
- mise en service des installations : 3^e trimestre 2029.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00